



**ACADÉMIE
D'AIX-MARSEILLE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction des services départementaux
de l'éducation nationale
du Vaucluse

Pôle 1^{er} Degré / bureau Mouvement- RH

Affaire suivie par :
Sabine CANAVESE
Brigitte HOMBLÉ

Tél : 04 90 27 76 44
04 90 27 76 22

Mél : ce.mouvement-84@ac-aix-marseille.fr

49 rue Thiers
84077 Avignon cedex 4
Accès personnels à mobilité réduite :
26 rue ND des sept douleurs

Mise à disposition de la Nouvelle-Calédonie des enseignants du premier degré spécialisés rentrée de février 2023

Référence : BO n° 32 du 01/09/2022

Le bulletin officiel n°32 du 01 septembre 2022 précise les modalités de dépôt et de traitement des candidatures des personnels enseignants spécialisés du premier degré à **une mise à disposition de la Nouvelle-Calédonie** pour la rentrée scolaire de février 2023.

Le dossier de candidature est téléchargeable sur le site SIAT à l'adresse suivante : www.education.gouv.fr/SIAT ; il devra être transmis dûment complété et signé par le candidat, au supérieur hiérarchique direct, accompagné des pièces justificatives demandées **avant le 11 septembre 2022**, délai de rigueur.

Le supérieur hiérarchique fera parvenir le dossier revêtu de son avis, à la direction académique – Pôle 1^{er} degré – **pour le lundi 28 septembre 2022**.